

Pour améliorer nos services et élargir notre action

La présidente de la Fédération, Jennie Skene, a souhaité la bienvenue aux déléguées en cette première instance régulière de l'année 2003. Elle a profité de l'occasion pour souligner l'excellent exercice de démocratie qui a eu lieu, en mars dernier, lors du conseil fédéral spécial sur le projet de convention collective. Les infirmières auront donc sous peu un projet de convention qui sera déposé à la partie patronale au moment jugé opportun.



La présidente a présenté brièvement les principaux dossiers à l'ordre du jour du conseil fédéral. « En préparation au congrès spécial de juin sur les finances, les déléguées auront l'occasion de discuter l'ensemble des aspects de la situation financière de la Fédération et ses perspectives d'avenir. Les éléments de réflexion que nous vous soumettons aujourd'hui visent à assurer à notre organisation un fonctionnement optimal avec un financement qui nous permette d'assumer l'ensemble des responsabilités et des dossiers que vous nous confiez, incluant les besoins financiers découlant du plan d'action FIIQ DE DEMAIN.

« Ce dont la Fédération a besoin maintenant, ce sont des revenus stables pour qu'ensemble nous puissions améliorer la vie syndicale, qu'ensemble nous puissions se donner des moyens solides à la veille de la négociation d'une nouvelle convention collective, qu'ensemble nous puissions compter sur notre Fédération comme outil collectif à la mesure de nos choix, à la mesure des besoins que nous avons déterminés ensemble, et ce, pour encore plusieurs années.

« Les déléguées auront également à se prononcer sur le plan d'action FIIQ DE DEMAIN. À la suite du congrès où la délégation avait rejeté l'affiliation à une centrale syndicale, le projet FIIQ DE DEMAIN a pris forme. Afin de mieux répondre à sa mission et de repousser les limites de ses interventions, afin de développer de nouveaux rapports d'influence et de force et d'évoluer en fonction des nouvelles réalités du 21^e siècle quant au syndicalisme, à la situation des femmes et la mondialisation, le plan d'action déposé en décembre sera débattu et voté à ce conseil.

« De plus, les déléguées auront un suivi sur plusieurs dossiers importants, entre autres le dossier négociation, l'équité salariale, des expériences locales de PMOI et le suivi du plan d'action sur la violence. Lors de ce conseil fédéral, et compte tenu de la conjoncture mondiale, la délégation se penchera plus longuement sur la mondialisation afin de mieux comprendre la portée des événements et des enjeux actuels. Si la guerre en Irak est terminée, la violence, les souffrances et les iniquités continuent et nous devons poursuivre nos efforts pour faire échec aux guerres, faire place à la paix et lutter pour un monde plus juste. »

FIIQ DE DEMAIN

LES DÉLÉGUÉES Y CROIENT

FIIQ DE DEMAIN, un dossier qui a fait, depuis un peu plus d'un an, l'objet de présentation, d'échanges et de discussion entre les membres de l'équipe et les militantes locales, régionales et fédérales a, une fois de plus, fait l'objet de débat au dernier conseil fédéral. C'est donc à cette instance que les déléguées sont passées à l'action, en adoptant le plan d'action issu de toutes ces consultations à mettre de l'avant pour faire en sorte que la Fédération puisse exercer tout son leadership sur l'échiquier syndical et social québécois. Comme on l'a écrit dans le dernier FIIQ en Action, le plan d'action FIIQ DE DEMAIN se veut un message de solidarité, d'ouverture et de force que la Fédération lance aux militantes et aux membres.

C'est après une tournée qui a amené les membres de l'équipe de travail dans tous les coins du Québec que le Comité exécutif a remis en débat un plan d'action articulé autour de cinq axes dont chacun a des objectifs bien précis, appuyés par des actions concrètes. C'est ainsi que les déléguées ont adopté le plan d'action et les prévisions budgétaires pour en soutenir la mise en application. Voici en résumé l'essentiel du contenu de ce dossier.

AXE 1 :

Une éducation au cœur de la pratique syndicale

AXE 2 :

Une appartenance syndicale accrue basée sur la confiance et le respect

AXE 3 :

Une pratique syndicale locale forte et élargie

AXE 4 :

Un rapport de force à consolider

AXE 5 :

Un rapport d'influence à élargir

Une éducation

AU CŒUR DE LA PRATIQUE SYNDICALE

Pour les militantes l'éducation syndicale doit permettre d'acquérir bien sûr des connaissances pratiques, mais elle se doit aussi d'assurer une formation politique. Se priver de ces deux volets c'est nier qu'une organisation comme la FIIQ est une agente de transformation sociale. Pour s'assurer d'assumer pleinement ce rôle il devenait essentiel pour les déléguées de renforcer les valeurs collectives et de développer une culture syndicale et le sentiment d'appartenance. C'est donc en ce sens que le service Éducation-Animation devrait revoir le contenu des différentes sessions, afin de s'assurer qu'au sortir d'une session de formation les militantes auront en main des notions qui leur permettront non seulement de remplir leur fonction, mais aussi le rôle qu'elles ont à assumer comme militante d'une organisation représentant des femmes, des infirmières, des travailleuses et des citoyennes à part entière.

Une appartenance syndicale accrue

BASÉE SUR LA CONFIANCE ET LE RESPECT

Impliquer davantage les membres et les militantes dans la vie syndicale est souhaité par l'ensemble de la délégation. Toutefois, pour y parvenir les déléguées ont mentionné qu'elles avaient besoin d'outils d'information qui faciliteraient la compréhension des enjeux et vulgariseraient les positions de la Fédération. Les déléguées ont également suggéré que se tiennent, au niveau régional et national, des rencontres d'échange et de ressourcement sans toutefois que ces lieux deviennent des paliers décisionnels ou encore occasionnent des déboursés supplémentaires. Lors de la tournée de l'équipe FIIQ DE

DEMAIN, les participantes ont souligné le fait que ces rencontres pourraient être prévues dans le cadre du plan d'action annuel fédéral. Toutes les actions votées dans le cadre de cet axe ont, entre autres, comme objectif de combler les écarts entre les membres et les militantes, entre leurs attentes et les résultats, entre leurs espoirs et les possibilités liées à la conjoncture.

Une pratique syndicale locale

FORTE ET ÉLARGIE

Il est indéniable pour les militantes que la force d'une organisation comme la Fédération repose sur une pratique syndicale locale dynamique, solidaire et forte. En ce sens, les objectifs et les actions pour l'atteindre sont incontournables pour renforcer et augmenter le rapport de force et d'influence de la FIIQ et, par le fait même, pour accroître sa crédibilité sur la place publique et auprès des décideurs.

Pour les déléguées, il n'est nullement question que la Fédération prenne à sa charge la responsabilité de maintenir localement la vie syndicale. Au contraire, le rôle de la FIIQ sera de collaborer avec les syndicats locaux, régionaux ou à sections et de les soutenir. La Fédération verra donc à bien les outiller pour faire face aux nouvelles réalités qui, bon nombre de fois, nécessitent une analyse plus poussée des problèmes et des solutions plus créatrices.



Un rapport de force

À CONSOLIDER

Pour la délégation, le régime de négociation actuel offre peu de souplesse pour adapter les conditions de travail et de vie des infirmières et leur donner une emprise réelle dans la détermination de celles-ci. C'est ce qui explique que les déléguées sont favorables à amorcer une réflexion, à la fois à l'intérieur et à l'extérieur des rangs de la Fédération, autour d'une décentralisation partielle de la négociation assortie d'un mode approprié de règlement des différends. Il est très important, pour l'ensemble des militantes, que toute forme de décentralisation soit nécessairement encadrée et balisée à l'échelle nationale.

De plus, une autre façon d'augmenter le rapport de force est de soutenir financièrement les infirmières au moment de leurs batailles. Ainsi, plusieurs commentaires ont été faits concernant la création d'un fonds d'action syndicale pour soutenir les luttes des infirmières. Certaines se disent très contentes de pouvoir remettre cette question à l'ordre du jour. D'autres, par ailleurs, considèrent inapproprié de remettre cette question en débat, mais c'est de façon très majoritaire qu'elles se sont prononcées en faveur de refaire la discussion pour doter la Fédération d'un pareil fonds. Au-delà de l'augmentation du rapport de force, un outil tel qu'un fonds d'action syndicale permettrait de soutenir dans leurs luttes l'ensemble des infirmières membres de la FIIQ, qu'elles soient dans un établissement public ou privé. De plus, en se prononçant en faveur d'un tel fonds, les déléguées élimineraient par le fait même les disparités entre les syndicats affiliés à la Fédération.



Un rapport d'influence

À ÉLARGIR

De tout temps, les infirmières et les militantes ont souhaité que la Fédération ait une plus grande influence au plan syndical, économique et social. Pour le Comité exécutif, il y a différentes façons d'y parvenir : occuper prioritairement un autre espace de représentation appuyé sur le fait que les membres sont à 92 % des femmes; occuper localement et régionalement des lieux d'influence en santé et diffuser plus largement, à l'interne et à l'externe, les positions de la Fédération.

D'emblée, les déléguées se sont dites d'accord avec deux de ces trois propositions. En effet, plusieurs ont été étonnées et ont émis des réserves sur le fait d'analyser des dossiers ou encore de se forger une opinion dans une perspective féministe. Toutefois, après quelques échanges et explications de la part du responsable politique du dossier, Daniel Gilbert, les déléguées ont décidé qu'il était important que la Fédération mette la dimension féministe au rang de ses priorités et de ses préoccupations dans ses prises de position. Il y va de sa crédibilité en tant qu'organisation syndicale regroupant très majoritairement des femmes. Ne sommes-nous pas bien placées pour faire connaître et comprendre l'impact de certaines décisions gouvernementales sur les Québécoises en général? On pense ici au virage ambulatoire, au refus de hausser de façon significative le salaire minimum... Les déléguées ont donc décidé de mettre l'accent sur la question des femmes afin d'assurer à la FIIQ toute la visibilité et toute l'influence possible.

Daniel Gilbert a terminé sa présentation en rappelant que la quasi-totalité des militantes rencontrées lors de la tournée se reconnaissent dans le plan d'action. La plupart d'entre elles ont mentionné que le plan d'action est garant d'une plus grande solidarité, d'une plus grande confiance et d'une plus grande adhésion à leur organisation, la FIIQ. Toujours selon les militantes, les objectifs poursuivis et les actions proposées témoignent d'une réelle volonté de rapprochement entre la Fédération et les membres. Finalement, nombreuses ont été celles qui trouvaient pertinent que la Fédération fournisse davantage d'outils pour faciliter le travail des militantes locales et régionales.



Même si les déléguées ont adopté les prévisions budgétaires pour soutenir la concrétisation des objectifs et des actions retenus, c'est lors du congrès spécial sur les finances que sera votée la hausse de cotisation nécessaire pour les mettre de l'avant. Il est impensable que la Fédération puisse mettre en application un tel plan d'action sans l'ajout des ressources financières et humaines suffisantes.

Les décisions prises par les déléguées font preuve d'une vision d'avenir emballante et prometteuse pour la Fédération et pour les infirmières qu'elle représente. La Fédération a en main les leviers qui lui sont nécessaires pour s'ouvrir encore davantage à des solidarités ou des alliances locales, régionales, nationales et internationales, mais en se garantissant de toujours avoir les deux pieds dans la réalité des membres qui sont des infirmières, des travailleuses et des femmes.



Des ressources financières À LA MESURE DE NOS CHOIX

La trésorière de la FIIQ, Lise Martel, a rappelé aux déléguées que lors du dernier conseil fédéral, le Comité exécutif a convié les déléguées à un congrès spécial sur les finances qui aura lieu le 4 juin prochain. Une réflexion s'impose afin de prendre les décisions pertinentes concernant la santé financière de la Fédération et pour assurer sa capacité d'intervention. Ce débat est nécessaire pour prendre ensemble les décisions qui assureront la pérennité d'une Fédération qui agit dans le meilleur intérêt de ses membres. La trésorière a présenté à la délégation un document étoffé pour entamer les discussions.

D'entrée de jeu, Lise Martel a souligné qu'il est toujours bien délicat de discuter des besoins financiers d'une organisation lorsque sa seule source de financement vient des cotisations des membres qu'elle représente et qu'elle défend. Ce sujet délicat mais combien important doit être traité avec la plus grande rigueur. À cet effet, le Comité exécutif a scruté tous les volets financiers du budget de la Fédération. Depuis 1998, tous les efforts de redressement pour atteindre un équilibre budgétaire ont été faits. Aujourd'hui, les travaux entourant le dossier FIIQ DE DEMAIN révèlent que des éléments majeurs doivent être pris en considération pour que l'organisation des infirmières se modèle selon les besoins de ses membres et de ses militantes.

Cependant, l'exercice qui consiste à revoir et à corriger les façons de faire à l'interne, afin de maximiser l'utilisation des ressources, a été fait à maintes reprises et il est maintenant essentiel que le débat se fasse en explorant d'autres avenues.

UNE FÉDÉRATION À LA MESURE DE SES ORIENTATIONS, DES BESOINS DE SES MEMBRES ET DE SES RESSOURCES FINANCIÈRES

La défense et l'amélioration des conditions de travail et de vie des infirmières, de même que le développement d'un réseau de santé de qualité, sont au cœur des préoccupations de la Fédération. Pour ce faire, la trésorière a rappelé à la délégation que la Fédération a dû régulièrement ajouter des ressources, surtout au secteur Relations de travail, pour répondre aux besoins sans cesse grandissants de ses membres.

Les relations de travail plus complexes, le contexte politique, la pénurie d'infirmières, la planification de la main-d'œuvre, les travaux sur l'équité salariale, de même que les débats sur la capacité de la FIIQ comme organisation à continuer de mieux représenter et de mieux soutenir les infirmières qu'elle représente, ont exigé et exigeront encore plus de ressources financières. Des efforts ont été déployés pour analyser les priorités et questionner l'importance et la nécessité des interventions de la Fédération, mais les besoins exprimés par les militantes et les membres ne cessent d'augmenter. À titre d'exemple, depuis 1998, le nombre de dossiers en santé et sécurité du travail a triplé et le coût annuel relié à la consultation des experts médicaux est passé de 145 000 \$ à 321 000 \$.

Et au-delà des services dispensés, plusieurs situations doivent être prises en compte :

- certains ajustements à faire à la péréquation afin de rendre plus équitables, pour l'ensemble des membres de la Fédération, le soutien à la vie syndicale ainsi que des ajustements dans l'application de la politique de dépenses aux instances et à la formation;
- les prévisions budgétaires déficitaires pour l'année 2003 en raison du maintien des interventions et des services à dispenser;
- l'adoption du plan d'action FIIQ DE DEMAIN et ses impacts financiers;
- la responsabilité incontournable de la Fédération envers ses salariées dans la conclusion des travaux sur l'équité salariale et du renouvellement de leur convention collective;
- la précarité de la réserve négociation.

Une brève analyse de la situation pour chacun des points mentionnés ci-dessus ainsi que les coûts qui y sont associés ont été discutés, de même que la recommandation du Comité exécutif de hausser la cotisation syndicale annuelle versée à la Fédération de 101,81 \$; elle passerait donc de 384,85 \$ à 486,66 \$. Ce montant équivaut à 2 \$ par semaine par membre cotisant. Il appartient à chaque syndicat de déterminer la façon dont il entend financer cette hausse. Les déléguées auront donc jusqu'au prochain congrès spécial de juin pour approfondir leur réflexion à cet égard et poursuivre le débat localement. Si vous avez besoin de plus d'informations, n'hésitez pas à communiquer avec votre équipe locale, elle a en main toutes les informations pour répondre à vos questions.

Élections à deux comités

Des élections ont été tenues pour combler des postes vacants, à des comités statutaires, jusqu'au prochain congrès régulier de la FIIQ en 2004. Il s'agit d'un poste au comité d'Élection et d'un poste au comité de Vérification interne.

Élue au comité d'Élection :
MARIE-CHRISTINE GRAS
CLSC Parc Extension

Élue au comité de Vérification interne :
SUZANNE LAVOIE
présidente du SPIQ

Dans le dernier numéro du FIIQ en Action, malheureusement, un oubli a été fait.

Élue au comité Éducation-Animation :
JOSIANNE OUELLETTE
CH Saint-Eustache

Nous les félicitons pour leur nomination et les remercions de leur implication.

LA POLITIQUE DE DÉPENSES AUX INSTANCES ET À LA FORMATION

Au Conseil fédéral de décembre dernier, les déléguées ont demandé de réviser certains points de la politique de dépenses concernant le remboursement de leurs frais lors des instances et de la formation. Des propositions ont alors été déposées pour discussion au présent conseil fédéral. Le Comité exécutif a donc soumis à la délégation des modifications pour adoption ainsi que les coûts s'y rattachant.

Les recommandations adoptées par la délégation touchent principalement les frais de déplacement qui seront majorés quelque peu, soit établis à 80 % du taux accordé par le Conseil du trésor. D'autres recommandations adoptées visent à baliser les déplacements et l'hébergement dans certaines situations tout en permettant un contrôle des dépenses.

Lors de la présentation des recommandations, la trésorière de la FIIQ a rappelé aux déléguées qu'à l'occasion du dernier conseil fédéral, il a été voté qu'advenant des changements en matière de coûts, il faudra attendre les résultats du Congrès spécial sur les finances de juin pour les mettre en application.

Voter NON au projet de la ZLEA

Cap-Monde, organisme dont la FIIQ est membre, s'oppose au projet de la ZLEA (Zone de libre-échange des Amériques). À l'instar de plusieurs groupes communautaires, syndicaux, religieux, étudiants de toutes les Amériques, Cap-Monde invite tous les membres de société civile à participer à la Consultation populaire et à se prononcer contre le projet de la ZLEA.

Dix ans après la mise en place de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), les effets néfastes du libre-échange sont maintenant bien connus et documentés. Or, le projet de la ZLEA (34 pays des Amériques) représente une menace encore plus grande.

Chaque équipe locale de la Fédération invitera les infirmières, pendant le mois de mai, à signifier leur désaccord avec le projet de la ZLEA en les invitant à signer une pétition et en leur remettant un bulletin de vote. Les votes recueillis seront remis au gouvernement canadien.



Le gouvernement canadien s'est engagé dans une négociation de LIBRE-ÉCHANGE

ÊTES-VOUS D'ACCORD
avec une zone
de libre-échange
des Amériques
(ZLEA)
qui pourrait avoir pour effet :

- de privatiser les services publics de santé et d'éducation...
- d'augmenter l'exploitation des femmes et des enfants...
- d'accroître la pollution et ses effets sur les populations...
- d'asservir le bien commun (ex.: eau-forêt) au seul profit de bien-nantis...
- de faire passer les intérêts des investisseurs avant les droits humains...
- de soumettre les gouvernements aux intérêts des marchés financiers et au profit des multinationales.

OUI NON

Avril 2003



La planification de la main-d'œuvre TOUJOURS D'ACTUALITÉ

Afin d'assurer un suivi des travaux du Forum national sur la planification de la main-d'œuvre infirmière et des exercices qui sont menés dans certains établissements affiliés à la FIIQ, Daniel Gilbert a livré, la dernière journée du conseil fédéral, un rapport complet de la situation à la délégation. De plus, pour témoigner des exercices de PMOI qui se font localement, le responsable politique a invité des militantes de deux établissements à transmettre leurs expériences aux déléguées. Quatre militantes, dont deux de l'Hôtel-Dieu de Roberval, et deux de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, pavillon Albert-Prévost, ont eu la possibilité de présenter l'exercice de PMOI qu'elles ont mené localement avec le soutien d'une conseillère de l'équipe fédérale de la PMOI.

Forum national

La rencontre du 26 mars dernier avait comme objectif de mettre à jour des projections, par le biais de l'évaluation des différentes mesures mises en place, et de décider des actions à privilégier.

Daniel Gilbert a d'abord fait état des admissions d'étudiantes dans les différents programmes. En 1998, on notait dans les cégeps 2154 admissions et, en 2002, on en comptait 4241. Pour les mêmes années, les universités accueilleraient 250 et 735 étudiantes infirmières. De plus, on évalue à 200 le nombre de personnes qui, dans les trois dernières années, ont participé à des programmes spéciaux de formation : actualisation, recyclage d'infirmière auxiliaire, programme accéléré. Afin d'assurer un meilleur taux de réussite à ses examens, l'Ordre a décidé de produire un guide préparatoire. Concernant le programme de recrutement en France, il aura permis, à ce jour, de recruter environ 400 infirmières dont près de 50 % ont choisi de demeurer au Québec.

Malgré les efforts faits pour admettre plus d'étudiantes dans les cégeps et les universités, le Ministère prévoit un déficit accumulé dans cinq ans de 9400, dans 10 ans de 17 300 et, dans 15 ans, le déficit sera de 26 300. Il devient donc important de privilégier des actions dont les effets se feront sentir à court et moyen terme. Les actions privilégiées sont entre autres :

- l'augmentation du nombre de diplômées disponibles;
- la réduction du ratio provincial d'infirmières en assurance salaire;
- l'amélioration du taux de rétention de l'ensemble des cohortes d'infirmières;
- la stabilisation des équipes de travail;
- la mise en place des mesures pour reporter la retraite;
- le recrutement d'infirmières à l'étranger.

L'impact de ces mesures, si elles sont appliquées, serait important puisque le déficit, dans cinq ans, serait de 679 infirmières au lieu de 9400 et, dans 15 ans, de 7131 plutôt que de 26 300.

Projet en organisation du travail

Le Ministère a décidé de renouveler encore cette année les projets en organisation du travail. Il a donc alloué deux millions de dollars pour la période 2003-2004. Des projets sont prévus dans 145 CHP; dans 56 CHSLD et dans 19 CLSC, ce qui porte à 220 le nombre de projets prévus. Pour la Fédération, il est essentiel que les établissements s'inscrivent dans ces projets et elle leur assurera les outils et le soutien nécessaires pour permettre aux militantes locales d'intervenir en organisation du travail. Des sessions de formation seront données et des rencontres auront lieu avec les militantes des établissements de santé concernés.

Témoignages d'expériences de PMOI

Les membres des deux équipes locales ont présenté les résultats de leur exercice de planification de la main-d'œuvre. Les deux équipes ont précisé que, même si cet exercice demande beaucoup d'investissements, cela en vaut le coup puisque c'est un exercice à la fois consolidant pour les membres et, surtout, porteur de solutions. Une fois complété, l'exercice permet d'espérer des solutions pour remédier à certaines situations qui entraînent des problèmes d'attraction et de rétention de la main-d'œuvre. Cet exercice permet également à l'employeur de planifier à long terme le mouvement de la main-d'œuvre infirmière. Les quatre militantes ont encouragé les déléguées à faire un tel exercice. La Fédération donne tout le soutien nécessaire et les employeurs se rendent compte rapidement qu'ils ont intérêt eux aussi à faire de la planification de la main-d'œuvre une priorité.

Merci à Diane Gaze et Maude Lanctôt, du pavillon Albert-Prévost, et à Louise Ménard et Régine Simard, de l'Hôtel-Dieu de Roberval, pour leur présentation.



FIIQ EN ACTION

VOLUME 16, NUMÉRO 1 • AVRIL 2003

Ce journal est publié par le service Communication-Information.

Site Internet : www.fiiq.qc.ca
Courriel : info@fiiq.qc.ca

Publié après chaque instance de la FIIQ, ce journal a un tirage de 45 500 exemplaires. Toute reproduction de textes ou d'extraits doit porter la mention «Reproduit de la publication FIIQ en Action». ISSN 0838-4207